

Déclaration gouvernementale d'Helmut Kohl sur la dimension internationale de la réunification allemande (Berlin, 4 octobre 1990)

Légende: Le 4 octobre 1990, dans sa première déclaration gouvernementale devant le Bundestag de l'Allemagne réunifiée, le chancelier Helmut Kohl s'attarde sur les aspects internationaux de la réunification du pays.

Source: L'unification de l'Allemagne en 1990. Bonn: Office de presse et d'information du gouvernement fédéral, Avril 1991. 192 p.

Copyright: (c) Office de presse et d'information du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne

URL:

http://www.cvce.eu/obj/declaration_gouvernementale_d_helmut_kohl_sur_la_dimension_internationale_de_la_reunification_allemande_berlin_4_octobre_1990-fr-f4fa1f85-e1b4-4c2b-9837-6ff964887745.html

Date de dernière mise à jour: 23/10/2012

Déclaration gouvernementale d'Helmut Kohl sur la dimension internationale de la réunification allemande (Berlin, 4 octobre 1990)

[...]

III.

Dès le départ, notre objectif a été de lier aussi étroitement que possible les aspects intérieurs et extérieurs de l'établissement de notre unité. Notre devise reste inchangée: l'Allemagne est notre patrie, l'Europe unie notre avenir.

Nous avons toujours su que le chemin des Allemands vers l'unité étatique suscite chez beaucoup de personnes en Europe et ailleurs des questions, chez un nombre non négligeable même un malaise, voire des appréhensions. Nous comprenons et respectons de tels sentiments. Qu'il nous soit cependant permis de rappeler qu'il existe depuis plus de quarante ans en République fédérale d'Allemagne une démocratie stable fondée sur l'Etat de droit.

Les années à venir montreront que l'unification de l'Allemagne sera un gain pour toute l'Europe. Nous sommes d'autant plus enclins à la confiance que les pourparlers „2 + 4" sur les aspects extérieurs de l'unité se sont déroulés dans un climat de confiance mutuelle.

Au début de cette semaine, nous avons présenté le résultat de ces entretiens, le Traité portant règlement définitif concernant l'Allemagne, à la Conférence des ministres des Affaires étrangères de la CSCE à New York. Le premier Parlement panallemand - vous, Mesdames et Messieurs - est désormais invité à donner son accord à ce traité véritablement historique.

Nous voulons être de bons voisins à l'intérieur comme à l'extérieur. Les Allemands ne veulent à l'avenir ni emprunter de voies particulières ni s'engager dans les chemins du nationalisme. Nous voulons - fidèles au préambule de notre Loi fondamentale - contribuer à la paix mondiale en tant que membre à part entière d'une Europe unie.

Cette mission incarne la souveraineté telle que nous la concevons. Nous sommes prêts à la partager avec d'autres dans l'esprit de notre constitution: notre Loi fondamentale nous indique en effet la voie à suivre pour le transfert de droits de souveraineté à des institutions internationales et pour notre insertion - en acceptant une limitation de nos droits de souveraineté - dans des systèmes de sécurité collective.

Nous restons irrévocablement attachés à notre Alliance, à la solidarité et à la communauté de valeurs que nous partageons avec les démocraties libérales de l'Ouest, en particulier avec les Etats-Unis d'Amérique.

Nous voulons contribuer avec énergie à mettre en œuvre les résolutions novatrices de l'Alliance atlantique : le concept global de désarmement et de contrôle des armements de 1989 et la déclaration du sommet de Londres de juillet dernier.

Nous coopérons à la réorganisation de la stratégie de la structure de notre alliance. Au sein de l'OTAN tout comme de l'UEO, nous examinons comment, conjointement avec nos alliés, nous pouvons pallier solidairement et plus efficacement encore les nouveaux dangers pesant sur notre sécurité, en particulier les dangers émanant des régions de crise.

Mesdames et Messieurs, la création d'une union européenne et l'organisation d'un ordre de paix pour l'Europe dans son ensemble figurent à l'ordre du jour pour les prochaines années. Le parachèvement de l'unité allemande nous offre la chance d'accélérer l'œuvre d'unification européenne.

Il y a quelques jours, le Président Mitterrand et moi-même avons confirmé de nouveau à Munich que la France et l'Allemagne entendent continuer à l'avenir d'être le moteur de l'unification européenne et participer ensemble à la construction de l'ordre de paix européen. Cette coopération reflète elle aussi l'importance

capitale que nous accordons au partenariat entre la France et l'Allemagne unie.

Cette coopération revêtait déjà une importance déterminante au cours des dernières décennies. Durant la phase qui s'offre à nous de décisions ayant la plus grande portée, elle sera plus importante encore. C'est pourquoi les relations entre l'Allemagne et la France sont pour nous - je tiens à le répéter ici - d'une signification existentielle.

Mesdames et Messieurs, l'union européenne à laquelle nous aspirons doit être la base solide de l'intégration de l'Europe dans son ensemble et en former le noyau. Conjointement avec la France, nous sommes résolus à nous engager en faveur de la création d'une confédération européenne au sein de laquelle tous les Etats de notre continent coopéreront à égalité.

Il ne doit pas y avoir le moindre doute : nous voulons l'Union politique ; nous ne voulons pas une zone de libre-échange de luxe, mais l'unification politique de l'Europe au sens des Traités de Rome.

L'Allemagne unie est consciente du fait que le processus de la sécurité et de la coopération en Europe, a contribué de manière essentielle à supprimer les fossés qui divisaient notre continent.

Nous entendons appuyer de toutes nos forces la poursuite du développement de la C.S.C.E. Il y va pour nous d'une amélioration de la protection des droits de l'homme et du citoyen. Nous voulons également aller plus loin et créer des institutions permanentes. Notre intérêt se concentre désormais sur la création d'un centre pour la prévention des conflits. La conférence au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des 34 Etats participants à la C.S.C.E. qui se tiendra le mois prochain, est appelée à fixer les grandes lignes à suivre dans toutes ces questions.

Nous voulons également que les Etats membres de l'O.T.A.N. et du Pacte de Varsovie expriment dans une déclaration commune à Paris leur volonté d'amitié et d'un partenariat nouveau. Nous espérons que, suite à cette déclaration, tous les autres partenaires de la C.S.C.E. réitéreront solennellement avec nous leur volonté de renoncer à la force. Ce sont là à nos yeux autant d'éléments qui favorisent l'élaboration de structures de sécurité et de coopération s'étendant à l'ensemble de l'Europe.

L'objectif de ma première déclaration gouvernementale, il y a tout juste huit ans maintenant - «Créer la paix avec moins d'armes» - sera aussi le principe dont participera le gouvernement fédéral panallemand mené par moi-même.

Ces dernières années, nous avons pu remporter des succès remarquables qui étaient sans exemple dans l'histoire du désarmement et du contrôle des armements. Le gouvernement fédéral y a contribué de façon décisive :

Presque toutes les fusées nucléaires à portée intermédiaire qui se trouvaient dans notre pays ont déjà été détruites, Mesdames et Messieurs.

Qui ne se rappelle pas, en ce moment, les débats de l'année 1983 lorsque d'aucuns conjuraient le danger de la guerre pour répandre la crainte parmi les hommes ? «Créer la paix avec moins d'armes» : telle est la politique qui s'est imposée.

Il y a quelques jours, les dernières armes chimiques américaines ont été retirées du sol allemand, malgré toutes les assertions de ceux qui ont voulu faire croire aux hommes que les promesses des Américains ne seraient jamais respectées.

Je remercie le Président Bush pour le départ de ces armes et je remercie par la même occasion le Président Ronald Reagan pour la promesse qu'il a jadis donnée.

Mesdames et Messieurs, toutes ces expériences nous encouragent à exiger que l'on fasse de nouveaux progrès. Je nomme avant tout les négociations de Vienne sur les forces conventionnelles en Europe. Un

premier accord relatif au désarmement conventionnel en Europe sera achevé sous peu et signé au mois de novembre, lors du sommet de la C.S.C.E.

Aussitôt après, les négociations de Vienne se poursuivront. L'Allemagne a fourni dans ce cadre un travail de pionnier: le 30 août 1990, nous nous sommes engagés devant le forum des négociations à Vienne à réduire à 370.000 hommes les effectifs des forces armées de l'Allemagne unie dans un délai de 3 à 4 ans.

Nous partons du principe que les autres participants apporteront eux aussi leur contribution dans des négociations ultérieures afin de consolider la sécurité et la stabilité en Europe et prendront également des mesures visant à limiter les effectifs de leurs forces.

Conjointement avec ses partenaires au sein de l'Alliance, le gouvernement fédéral s'engage de manière énergique également en faveur de progrès dans les autres domaines du désarmement et du contrôle des armements. Cela s'applique notamment à une interdiction mondiale des armes chimiques ainsi qu'à la réduction d'armes nucléaires stratégiques et de systèmes nucléaires de plus courte portée appartenant à l'Union soviétique et aux Etats-Unis.

Au début de cette déclaration, j'ai rendu hommage aux changements profonds qui se sont déroulés en Europe centrale, orientale et du Sud-Est et qui ont aplani considérablement notre chemin vers l'unité allemande. Dès le début, nous avons encouragé et appuyé ces processus de réforme de toutes nos forces.

Dans la perspective de notre responsabilité pour l'ensemble de l'Europe, l'évolution globale des relations germano-soviétiques joue un rôle clé. Lors de nos entretiens dans le Caucase, le Président Gorbatchev et moi-même avons créé les conditions permettant de donner désormais aux relations germano-soviétiques une nouvelle qualité.

Nous sommes unanimes, le Président Gorbatchev et moi-même, à reconnaître que les Allemands et les peuples de l'Union soviétique doivent maintenant mettre un point final aux chapitres douloureux de l'histoire et devraient renouer avec leurs bonnes traditions. Par une telle œuvre de compréhension et de réconciliation, nous voulons aussi fournir une contribution au rapprochement organique de l'Europe.

C'est dans cet esprit qu'a été négocié le Traité sur les relations de bon voisinage, le partenariat et la coopération qui est prêt à être signé. Je suis heureux que le Président Gorbatchev vienne en Allemagne pour signer avec moi ce Traité déterminant pour l'avenir.

C'est dans ce contexte que s'inscrit aussi le retrait total des troupes soviétiques du territoire de l'Allemagne d'ici à fin 1994.

Cinquante ans après l'arrivée des premiers soldats soviétiques sur le territoire du Reich de cette époque, les derniers se retirent maintenant. Nous savons ce que cela signifie pour nous tous. Les soldats soviétiques et leurs familles, notamment, doivent savoir que nous sommes disposés à faciliter leur retour dans leur patrie, par exemple dans le domaine de la construction de logements, et à les aider.

Mesdames et Messieurs, nous sommes conscients du fardeau que l'histoire de ce siècle fait peser sur nous. Néanmoins, l'histoire de nos deux peuples compte également bon nombre de chapitres heureux avec lesquels nous pouvons renouer aujourd'hui. Le moment est venu désormais d'une réconciliation durable entre le peuple allemand et le peuple polonais. Nous voulons placer sur des fondements solides les relations germano-polonaises de l'avenir.

- Après les résolutions prises le 21 juin de cette année par le Bundestag et la Chambre du Peuple de cette époque, il ne peut y avoir le moindre doute quant à notre volonté de confirmation définitive et obligatoire sur le plan du droit international des frontières existantes. Nous l'avons aussi déclaré expressément dans le Traité Deux-plus-Quatre.

- La Déclaration commune, que le ministre-président Mazowiecki et moi-même avons signée en novembre

dernier, a constitué un nouveau départ sous le signe de la compréhension et de la réconciliation. D'importantes promesses concernant le respect des droits des minorités, auxquels nous attachons une valeur particulière, en font partie. Je m'engagerai très personnellement dans ce domaine.

Mesdames et Messieurs, les événements en Europe et nos engagements sur ce continent ne nous feront à aucun moment oublier les conflits, les soucis et les problèmes qui oppressent les hommes et les femmes dans d'autres parties du monde.

De nombreux peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine vivent dans la pauvreté, la faim, la détresse et la surpopulation. Le surendettement ruine leur stabilité politique, économique et sociale. Nous continuerons à l'avenir de faire preuve de solidarité envers ceux qui sont dans la détresse et de les aider.

Le respect des droits de l'homme ainsi qu'un ordre libéral et social dans l'Etat et l'économie sont les meilleurs préalables à la stabilité politique et au développement économique. Cette conclusion s'impose de plus en plus. Nous nous en félicitons expressément et nous voulons fournir l'aide nécessaire à l'auto-assistance en particulier là où les réformes correspondantes seront prises.

Mesdames et Messieurs, nous sommes conscients de la responsabilité croissante qui incombe à l'Allemagne unie au sein de la communauté internationale, notamment pour la sauvegarde de la paix mondiale. Nous satisferons à cette responsabilité que ce soit dans le cadre des Nations Unies, de la Communauté européenne et de l'Alliance atlantique ou dans le cadre de nos relations bilatérales. Nous voulons créer pour cela des conditions claires en matière de droit constitutionnel.

Nous condamnons très sévèrement l'agression de l'Iraq contre le Koweït, l'annexion qui en a suivi de même que l'enlèvement, contraire au droit international, de citoyens étrangers, dont des Allemands. C'est à la fois un défi pour la communauté internationale et pour les Nations Unies de même qu'une mise à l'épreuve de leur détermination. Le gouvernement fédéral encourage une solution de la crise qui tienne intégralement compte des résolutions prises par le Conseil de Sécurité. Nous avons apporté notre contribution à la solidarité internationale et nous continuerons de le faire.

Le gouvernement fédéral participera tout aussi activement à la solution des problèmes mondiaux qui frappent l'humanité:

- Il faut sauvegarder les bases naturelles de vie de l'humanité pour les générations à venir. La protection des forêts tropicales bénéficie de notre attention particulière. J'espère instamment que ce que nous avons résolu lors du sommet économique mondial de Houston, il y a quelques mois, puisse encore devenir réalité d'ici au prochain sommet : à l'issue de nouveaux pourparlers avec le gouvernement du Brésil, obtenir que les superficies de forêts pluviales tropicales existant dans ce pays soient protégées pour l'avenir.

- Nous voulons aider à sortir du cercle vicieux de la pauvreté, de la croissance de la population et de la destruction de l'environnement.

- Nous renforcerons la lutte contre la drogue, les épidémies et le terrorisme international.

- La protection renforcée à l'échelon mondial des droits de l'homme - notamment des droits des minorités nationales, ethniques et religieuses - est et reste un objectif essentiel de notre politique étrangère. Ayant à l'esprit l'histoire de ce siècle, nous voulons aider à empêcher les flux de réfugiés partout dans le monde et à garantir aux hommes, dans leur patrie d'origine, une vie dans le droit et la dignité.

- En dépit de tout ce qui reste à faire en matière de politique d'asile et en ce qui concerne les étrangers, nous devons savoir que dans une Europe aux frontières ouvertes, dans un monde d'interdépendance croissante, il nous faut combattre les causes des flux de réfugiés là où ils naissent.

A l'article 1er de notre Loi fondamentale, „le peuple allemand reconnaît à l'homme des droits inviolables et imprescriptibles comme fondement de toute communauté humaine, de la paix et de la justice dans le

monde". Cette phrase illustre la force morale décisive qui sous-tend la politique de l'Allemagne unie.

Aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, nous pouvons dire à la jeune génération en Allemagne et en Europe, à la génération de nos enfants et de nos petits-enfants: vous avez toutes les chances de vivre dans la paix et dans la liberté. Vous avez toutes les chances d'organiser votre vie comme vous l'entendez et de trouver le bonheur personnel aussi bien dans votre famille que dans votre profession.

Chacun doit fournir des efforts personnels. Mais y a-t-il jamais eu en Allemagne, Mesdames et Messieurs, jeune génération qui soit mieux placée pour regarder en avant avec confiance?

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, plus que jamais, cela vaut la peine de participer à la construction de l'avenir. Le gouvernement de l'Allemagne unie y apportera sa contribution.

Le gouvernement panallemand de la République fédérale d'Allemagne y apportera sa contribution. Malgré tout ce qui nous sépare sur des points de détail, je tiens à nous inviter en commun à fournir notre concours à cette grande œuvre.